VENTES A L'ENCAN

Paul & Gurley.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un Placement Payant

Sûr, Certain et S'améliorant.

EMPLACEMENT D'AFFAIRE

Et résidence à deux étages en bois, No 2814 rue S. Remparts près Washington.

Et le cottage, résidence double contigu Nos 2816 et 2818 rue S. Remparts.

Successions de M. et Mme Francisco ou Franzisco Bazile.

No 60,088—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B.

PAR PAUL & GURLEY—Albert Paul, Encanteur, Bureau No 727 rue Commune—MERCREDI, 28 février 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, daté le 26 janvier 1900, dans l'affaire et pour le compte des successions de M. et Mme Francisco ou Franzisco Bazile, il sera vendu à l'enchère publique:—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et avantages y appartenant ou en dépendant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Washington, Dryades, Sixième et St Denis, maintenant S Remparts, mesurant 50 pieds de face à la rue St Denis, maintenant rue S Remparts sur 45 pieds de profondeur entre lignes parallèles mesure américaine, et est formé de la portion du fond d'un lot de terre désigné par la lettre B, sur un plan dressé par Pilié et De Ponilly, architectes, daté le 22 décembre 1864. Les améliorations consistent en une batisse à deux étages en bois, occupée comme un établissement d'affaires et résidence, exigeant de bons locataires; dans une section très peuplée et s'améliorant et portant le numéro municipal 2814, rue Sud Remparts; et le joli cottage double contigu et connu par les numéros municipaux 2816 et 2818, rue Sud Remparts, confortablement subdivisé, avec allée de chaque côté, bonne cour, citerne de chaque côté, toujours louée, etc.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, et la balance à un an après cate, avec 8 pour cent par an d'intérêt là-dessus garanti par hypothèque spéciale sur la propriété, ensemble avec toutes les clauses de sécurité relatives aux assurances, les honoraires d'avocats, les taxes, etc. L'acquéreur assumant les taxes de 1900 au-dessus et en plus du prix de l'adjudication. Acte de vente, ensemble avec les timbres du revenu de l'intérieur des Etats Unis aux frais de l'acquéreur, pardevant Félix J. Puig notaire; 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Frank N. Butler, avocat.

28 jan—28—fev 4 11 18 25 à date

ANNONCE JUDICIAIRE

LA GRANDE,

Commode et Substantielle Résidence à deux étages avec mansarde

ET UNE BATISSE ECURIE DANS LE FOND,

Nos 811 et 813 rue Robin.

SUCCESSION DE JEREMIAH LINCOLN.

PAR PAUL & GURLEY—ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau No 727 rue Commune,—MERCREDI, 21 février 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Honorable Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté le 18 janvier 1900, dans l'affaire et pour le compte de la succession de Jérémiah Lincoln (No 59,904 du dossier de ladite Cour), il sera vendu à l'enchère publique—

1° Un certain lot de terre désigné par le No Deux dans l'ilet borné par les rues Annonciation, Chippewa, Terpsichore et Robin, dans le faubourg Annonciat on, dans le Premier District de cette ville, et lequel lot mesurant 31 pieds 10 pouces et 5 lignes de face à la rue Robin sur 63 pieds 11 pouces et 3 lignes de profondeur entre lignes parallèles, mesure américaine, ensemble avec toutes les bâtisses, etc., qui s'y trouvent, et les droits, voies et privilèges y appartenant, d'après le devis d'un plan par E. Surgi, ingénieur civil, daté le 29 mai 1847, lequel dit devis est annexé à un acte passé pardevant S. H. Lewis, ancien notaire en cette ville, daté le 27 mars 1848.

2° Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans cette ville dans le même district et ilet que la ci-dessus décrite propriété et contigu au même, mesurant 15 pieds 11 pouces et 2 1/2 lignes de face à la rue Robin, sur 63 pieds 11 pouces et 2 lignes de profondeur entre lignes parallèles, étant la moitié la plus près de la rue Chippewa du lot No Un, sur un plan de L. Surgi, ingénieur civil, le 29 mai 1847, déposé en l'étude de S. H. Lewis, ancien notaire en cette ville.

Les améliorations sur les premièrement et deuxièmement décrites propriétés comprennent une grande et confortable résidence en bois, à deux étages et mansarde, désignée par le numéro municipal 811 rue Robin, et contenant vestibule, salon, salle à manger, office, cuisine, etc., de spacieuses et bien aérées chambres à coucher, cabinets, mansarde finie, etc. Le fond des dites propriétés est amélioré une bonne et substantielle bâtisse en bois couverte en ardoise comme écurie; aussi une bâtisse en bois à un étage comme bureau sur la façade, avec entrée pour wagon, portant le No 813 rue Robin, le tout bâti avec soin et substantiellement avec des matériaux et bois choisis par le défunt. Une bonne situation, à proximité de plusieurs grandes presses à coton, chars urbains et autres agréments.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, et la balance un an après date en des billets garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur portant 8 0/0 par an d'intérêt de la date jusqu'au paiement, ensemble avec toutes les clauses usuelles de sécurité.

Actes de vente, incluant les timbres du revenu des E. U., aux frais des acquéreurs pardevant Félix Joseph Puig, notaire. Un dépôt de 10 0/0 exigé au moment de l'adjudication.

Frank H. Butler, jr. avocat.

21 janv—21 28—fév 4 11 18 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

Occasion pour ceux qui veulent faire des placements,

COTTAGE DOUBLE

1731 et 1733 rue Polymnie.

Splendide site à batir,

1156 et 1158 rue Magasins, près de la rue Erato.

Succession de Dennis Ahern.

PAR PAUL & GURLEY Albert Paul, Encanteur, Bureau 727 rue Commune Le MERCREDI, le 21 février 1900 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, agissant pour l'Hon. N. H. Rightor, juge de la dite Cour Division D, maintenant absent en congé, daté le 16 janvier 1900, dans l'affaire et pour le compte de la succession de Dennis Ahern (dossier No 43,616); il sera vendu à l'enchère publique:

1° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Polymnie, Carendelet, Baronne et Euterpe, désigné comme lot No 3 de l'ilet 89, lequel dit lot mesurant 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Polymnie sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent le cottage double de valeur, ayant deux étages dans le fond, contenant 6 ou 7 chambres de chaque coté office, allée et bonne cour dans le fond, et connu comme les Nos municipaux 1731 et 1733 rue Polymnie, réclamant de bons locataires, rapportant $12 de chaque coté; bon emplacement et bon entourage.

2° Ce site de valeur à bâtir, ce certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Magasin, Erato Clot Constance désigné par le No 2 sur un plan de A. Castaing, voyer, daté le 9 juin 1859, et déposé pour référence en l'étude de S Barnett, ancien notaire, ledit lot mesurant (en mesure anglaise) 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Magasin, sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Un splendide site pour bâtir, centralement situé, près de tous les

VENTES A L'ENCAN.

Paul & Gurley.

avantages, voisinage de choix, l'ilet de la rue pavée, lignes de chars électriques en face, etc.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, la balance en un an avec 8 pour cent par an d'intérêt sur les paiements différés ensemble avec toutes les clauses usuelles d'assurances et de sécurité, et d'après la loi. Acte de vente incluant les timbres du Revenu des Etats-Unis aux frais de l'acquéreur pardevant Fred Zeugel, notaire. L'acquéreur assumant les taxes de 1900.

21 janv—21 28—fév 4 11 18 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une Occasion pour Un Bon Placement.

Les deux Jolis Cottages Simples

Nos 2029 et 2031 rue Washington

Entre les rues Remparts et Saratoga.

Succession de Andrew Bieir, Dossier No 61,031 et de Mme Barbara Hummer, veuve de Andrew Beier, Dossier No 61,161 de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orleans Division C.

PAR PAUL & GURLEY—Albert Paul, Encanteur—Bureau 727 rue Commune—MERCREDI, le 14 mars 1900, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune près Baronne, en vertu d'un ordre de l'Honorable John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans Division C, daté le 5 février 1900, dans l'affaire et pour le compte de la succession de Andrew Beier et de Mme Barbara Hummer, veuve de Andrew Bieir; il sera vendu à l'enchère publique:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses etc, qui s'y trouvent situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Washington, Quatrième, St Patrick (maintenant Saratoga) St. Denis (maintenant Kemparts), lequel lot est désigné par le No 3, sur un devis de celui-ci et d'autres lots, annexé à un acte de vente de la succession de Massie et femme à R. D. Gribble, passé le 9 juin 1859 pardevant J. W. Breedlove, notaire; ledit lot mesurant 30 pieds de face à la rue Washington sur une profondeur de 110 pieds, entre lignes parallèles mesure américaine.

Les améliorations consistent des deux jolis, confortablement subdivisés cottages doubles, portant les numéraux municipaux 2029 et 2031 rue Washington. Dans un site convenable et bien peuplé, et désirable soit pour résidence ou placement.

Conditions—Comptant. L'aquéreur assumant les taxes de 1900, en plus et au-dessus du prix de l'adjudication. Acte de vente, avec les timbres du Revenu des E U. annexe aux frais de l'acquéreur pardevant Robert J. Maloney notaire. Un dépôt de 10 0/0 au moment de l'adjudication.

11 fév—11 18 25—mars 4 11 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

PLACEMENT ATTRAYANT

Un Joli Cottage Double,

Dans un Splendide Voisinage, 1519 et 1521 rue Ursulines, près Villeré.

Succession d'Emile Cheron.

No 39,713—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division D.

PAR PAUL & GURLEY,—Albert Paul, Encanteur—Bureau No 727 rue Commune,—MERCREDI le 7 mars 1900 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, agissant pour l'Honorable N. H. Rightor, juge de ladite Cour, Division D, (maintenant absent pour cause de maladie), daté le 30 janvier 1900, il sera vendu à l'enchère publique, pour le compte de la succession d'Emile Cheron, la propriété suivante:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, etc., à cela appartenant, situé dans le Deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Ursulines, Robertson, Villeré et Chemin du Bayou et désigné par la lettre A, sur un plan par Edgard Pilié, voyer, le 2 février 1881 et mesurant d'après le dit plan comme suit: Le dit lot commençant à un point 134 pieds un pouce et une ligne de distance de la rue Villeré, contigu au côté le plus près de la rue Villeré au lot B, dudit plan, et mesurant 36 pieds de face à la rue Ursulines, sur une profondeur de 121 pieds 6 pouces et 4 lignes sur la ligne du lot B; 29 pieds 5 pouces et 2 lignes, plus ou moins, de largeur dans le fond; de la 19 pieds 4 pouces sur une ligne oblique courant vers la rue Ursulines, de là 103 pieds 4 pouces et 3 lignes sur la ligne la plus près et parallèle à la rue Robertson et courant vers la rue Ursulines, et le dit lot étant formé d'une partie du lot original 4 et le tout du lot 3 de l'ancien plan du défunt Bourgerolle autrefois voyer de ville.

Les améliorations comprennent le joli, agréable et comparativement neuf cottage résidence double, désigné par les numéros municipaux 519 et 521 rue des Ursulines, admirablement subdivisé, contenant 6 chambres et deux cabinets (galerie sur l'un des côtés) couvert en ardoises, hangar, citerne, avec conduit d'eau à la cuisine, etc Cour pavée, jolie galerie sur la façade, pavage en Schillinger etc; le tout en bon état, décoré avec goût à l'intérieur à proximité de tous les agréments, emplacement de choix, lignes de char électriques sur le devant. Un beau placement.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance s'il y en a en un crédit de un et deux ans en billets de l'acquéreur, garantis par hypothèque et privilège du vendeur et portant intérêt au taux de 8 0/0 par an de la date jusqu'au paiement. Acte de vente ensemble avec les timbres du Revenu intérieur des E. U. et incluant toutes les clauses usuelles de sécurité et d'assurance aux frais de l'acquéreur pardevant Gustave LeGardeur Jr, notaire. Un dépôt de 10 0/0 requis au moment de l'adjudication.

4 fév—4 11 18 24—mars 4 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mulet, Wagon et divers.

PAR PAUL & GURLEY—Albert Paul, encanteur—JEUDI, le 15 février, 1900, à 11 heures A. M., sur les lieux, à l'encoignure des rues Baronne et Delachaise, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, daté le 26 janvier 1900, pour le compte de la succession de Francisco (ou Franzisco) Bazile, il sera vendu à l'enchère publique:

Un mulet, wagon et divers.

4 fev—4 11 14 15

Jas. A. Brennan et Fille.

ANNONCE JUDICIAIRE

Terrain vacant de valeur,

Sur la rue des Ursulines, après Miro,

PAVAGE EN ASPHALTE, CHARS ELECTRIQUES PASSANT DEVANT, PRÈS DE TOUTES LES COMMODITÉS.

GRAND TERRAIN RUE STE-ANNE, près Rocheblave.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. — Division A—No 60,778.

In re les mineurs Louis, James, Joseph et Edmond Ferronillet.

IL sera vendu à l'enchère publique le MERCREDI, 28 février 1900 à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, par JAS. A. BRENNAN ET FILLE, Encanteurs, bureau No 630 rue Gravier, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté et signé le 22 janvier 1900, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la suivante décrite propriété, à savoir:

1. Un lot de terre en cette ville dans l'ilet borné par les rues Ursulines Miro, Tonti, et St Philippe, désigné par le No 12 et mesurant 38 pieds 4 pouces et 5 lignes de face sur la rue Ursulines par 106 pieds 8 pouces et 5 lignes sur la ligne parallèle à la rue Tonti et 112 pieds 9 pouces et 2 lignes sur une ligne oblique de l'autre côté

2 Un lot de terre dans l'ilet borné par les rues Dorgenois, Ste Anne, Rocheblave et Orléans, désigné par le No 147, et mesurant 29 pieds 9 pouces et 7 lignes de face à la rue Ste Anne sur une profondeur de 83 pieds plus ou moins, entre lignes parallèles.

Conditions—La moitié ou plus comptant, au gré des acquéreurs, et la balance à un crédit d'un an, avec billets de l'acquéreur, portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la date de l'adjudication, garantis par lien de vendeur et hypothèque sur la propriété vendue, honoraires d'avocats et toutes les clauses usuelles de sécurité. Les taxes de 1900 et les timbres du revenu, ainsi que l'acte de vente, pardevant F. O. Charbonnet, N. P., aux frais des acquéreurs; un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication.

28 janv—28 28—fev 4 11 18 25 28.

VENTES A L'ENCAN.

W. H. Fitzpatrick.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottages Productifs,

Nos 1004—1006—1010—rue Pleasants, entre les rues Magasins et Constance borné par la rue Toledano.—Dans la succession de Maria Anna Ruppert, femme de George Bohans.—No 6,908 du dossier de la Court Civile de District, paroisse d'Orléans—Division C

PAR W. H. FITZPATRICK, encanteur, Bureau 445 rue du Camp, MARDI 13 mars 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, Nos 840 et 842 rue Commune, ch le plan démontre tous les détails et dimensions, conformément à un ordre de l'Honorable John St-Paul, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division C, daté et signé le 3 février 1900, et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, et ordonnant à W. H. Fitzpatrick, encanteur, d'annoncer et de vendre à l'enchère publique, au plus haut enchérisseur, la propriété ci-après décrite, à savoir.

Deux certains lots de terre situés dans le Quatrième District de cette ville, désignés comme lots Nos 2 et 3 dans l'ilet borné par les rues Pleasant, Constance, autrefois Live Oak Toledano et Magasin; et mesurant en mesure américaine comme suit, à savoir: Le lot No 2 mesurant 34 pieds de face à la rue Pleasant, 34 pieds de largeur, sur la ligne du fond, sur 120 pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles. Le lot No 3 mesurant, 26 pieds de face à la rue Pleasant, 26 pieds de largeur sur la ligne du fond sur 120 pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles et le tout d'après un devis ou certificat d'arpentage, fait par D. W. Brosnan, député voyer de ville, le 1er février 1900, conformément à un ordre de l'Honorable Cour rendu dans cette affaire, sur l'application des pétitionnaires, le 13ème jour de janvier 1900 et lequel certificat d'arpentage doit être annexé à un acte de vente devant être fait sous cet ordre de Cour.

Les améliorations sur le lot No 2 sont décrites comme suit:

Un cottage double connu comme les Nos 1004 et 1006 rue Pleasant contenant deux chambres et cuisine de chaque côté

Les améliorations sur le lot No 3 sont décrites comme suit:

Un cottage simple connu comme le No 1010 rue Pleasant, contenant trois chambres, dépendances, etc.

Termes et conditions—Une moitié ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance, s'il y en a, devant être représentée par des billets de l'acquéreur payables en un et deux ans de la date de l'adjudication avec intérêt au taux de huit pour cent par an de la date jusqu'au paiement, et garantis par lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue et toutes les autres clauses usuelles de sécurité l'acquéreur devant déposer vingt pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication et assumant les taxes de 1900, et devant payer pour tous les timbres du revenu et l'acte de vente pardevant George J. Untereiner, notaire, en plus de son enchère.

4 fév—4 11 18 25—mars 4 11 12 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

PROPRIÉTÉ COTTAGE Nos 616 et 618 rue Bellecastle, No 5220 rue Laurel, dans l'affaire de la succession de Mme Mary Wills veuve de Robert Arlington; No 60,587 du dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur, Bureau 445 rue Camp— Le MARDI, 13 février 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, Nos 840 rue Commune, où les plans donnent tous les détails et dimensions conformément à un ordre de l'Hon. John St-Paul, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orleans, Division C, daté et signé le 9 janvier 1900, rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée, et numérotée, ordonnant à W. H. Fitzpatrick, encanteur, de vendre à l'enchère publique, après les délais et annonces usuels la suivante décrite propriété à savoir:

1° Une certaine portion de terre dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No 15, borné par les rues Laurel, Jersey, Valmont et Bellecastle, désignée par le No 9, et mesurant 33 pieds et 3 pouces de face à la rue Bellecastle sur 128 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Les améliorations comprenant un cottage double, étant Nos 616 et 618 rue Bellecastle, entre les rues Jersey et Laurel, borné par la rue Valmont, contenant trois chambres de chaque côté.

2° Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Jersey, Laurel, Bellecastle et Dufossat, désigné comme lot No 17 et mesurant 30 pieds de face à la rue Laurel sur 110 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations comprenant un cottage simple étant le No 5220 rue Laurel, entre les rues Dufossat et Bellecastle, borné par la rue Jersey, contenant six chambres, etc., sur une ligne de chars électriques.

Conditions—Comptant, ou, à l'option de l'acquéreur, une demie ou plus comptant, et la balance, s'il y en a, en un crédit de un et deux ans, payable en billets de l'acquéreur, datés le jour de l'adjudication, portant 8 pour cent d'intérêt par an de leur date et garantis ensemble avec 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de non paiement des billets à leur maturité et de procès là-dessus; par lien de vendeur, privilège et hypothèque spéciale sur la propriété vendue, avec les clauses usuelles comme l'assurance et le transfert de la police; le pacte de non aliénando et autres clauses de sécurité; l'acquéreur devant déposer 10 pour cent de son enchère entre les mains de l'encanteur et devant payer les taxes d'Etat et de ville de 1900, aussi bien que le coût de l'acte de vente et les timbres du Revenu de l'Intérieur ledit acte de vente devant être passé pardevant Théodore G. Spitzfaden, notaire à la Nouvelle Orléans.

12 jan—12 14 21 28—fev 4 11 12 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Robert Bensberg.

No 61,176 du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division C

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur—Bureau, No 445 rue Camp—MARDI, le 6 mars 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune, conformément à un ordre de l'Hon. John St-Paul, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, daté et signé le 31 janvier 1900, rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, ordonnant W. H. Fitzpatrick, encanteur, de vendre à l'enchère publique après les délais et annonces usuels la suivante:

Un lot de terre avec les bâtisses etc., dans le 7ème District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Jeannette, Short et Sixième et l'avenue Carrollton, étant la plus grande partie du lot B, sur un devis annexé à un acte passé pardevant James Simeon, notaire, le 20 mars 1894; formant l'encoignure des rues Jeannette et Short et mesurant soixante cinq pieds de face à la rue Jeannette sur cent cinquante pieds en profondeur uniforme entre lignes parallèles et façade à la rue Short.

Aussi un lot de meubles de maison et piano devant être vendu à 10 heures A. M., le 6 mars sur les lieux No 8003, rue Jeannette.

Actes de vente pardevant Buss ère Rouen, notaire aux frais de l'acquéreur.

Conditions—Comptant.

2 fév—2 5 12 19 26 mars 3 5 6.

Harry H. Hodgson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Caroline Kemmler.

Deux Cottages, Nos 4218 et 4222 rue Constance.

PAR HARRY H. HODGSON, encanteur.—Bureau 732 rue Commune—MARDI, le 13 février 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon Geo. H. Théard juge de a Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division E, dossier No 52,540, signé le 28 décembre 1899, pour le compte de la succession de Caroline Kemmler, il sera vendu à l'enchère publique:—

Deux certains lots de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Berlin, Milan, Laurel et Constance désignés par les numéros 12 et 13; le No 13 mesurant 35 pieds de face à la rue Constance sur une profondeur de 159 pieds, entre lignes parallèles, et le No 12 touchant au ci-dessus et mesurant 30 pieds de face à la rue Constance sur une profondeur de 159 pieds, entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en deux cottages connus comme les Nos 4218 et 4222 rue Constance.

Termes et conditions — Comptant, à pas moins que la valeur évaluée Si la propriété ne rapporte pas le montant de l'évaluation comptant, elle sera immédiatement offerte de nouveau avec bénéfice de l'évaluation, à la moitié comptant, la balance en un et deux ans avec toutes les clauses usuelles de sécurité; les billets pour les paiements différés portant six pour cent d'intérêt; les acquéreurs assumant en plus les taxes de ville et d'Etat pour 1900, et devant faire un dépôt de dix pour cent au moment de l'adjudication. Actes de vente pardevant M. H. Manion, notaire, aux frais des acquéreurs, incluant les timbres du revenu de l'intérieur.

MM. Boatner, Dodds et Boatner, avocats.

10 janv—19 21 28—fev 4 11 12 13

VENTES A L'ENCAN.

Chas. S. Pitcher.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Frances E. Tapken.

No 46,361—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

EN VERTU d'un ordre signé par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, de la dite Cour le 9 février 1900 dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai de vendre à l'enchère publique, au No 138 rue Chartres, VENDREDI le 23 février à 11 heures A. M. la propriété mobilière suivante à savoir:

Un lot de variété, selon l'inventaire enregistré dans mon bureau. Aussi un cinquième d'intérêt indivisé sur les suivants: Une armoire, un lavabo, deux berceuses, quatre chaises une garniture de lavabo en porcelaine et un jeu pour lavabo, et un lit.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. S. PITCHER, Encanteur.

Geo. Montgomery, avocat pour l'adm'r.

13 fév—13 18 23

Auguste Huard.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Eugénie Monnet, veuve en premières noces de Eugène Guénaudon et épouse en secondes noces de Antoine Dégeorge.

No 60,983—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Vente de la propriété 1507 avenue de l'Esplanade en cette ville.

EN VERTU et conformément à un ordre de vente, pour payer les dettes de la succession, rendu dans la susdite affaire, signé par l'Honorable John St Paul, juge de ladite Cour, Division C, daté le vingt-trois janvier 1900, et à moi adressé, je, Auguste Huard, un encanteur dûment autorisé de cette ville, vendrai à l'enchère publique, le MERCREDI, 28 février 1900, à midi, à la Bourse des Encanteurs de la Nouvelle-Orléans, Bâtisse Graham, No 211 rue Baronne, dans le premier district de cette ville, la propriété immobilière ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tout ce qui y appartient, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Esplanade, Robertson, Kerlerec et Claiborne, désigné par le numéro neuf (9), sur un plan de A. Bourgerol, daté 27 septembre 1836, lequel lot de terre mesure, en mesure française, trente (30) pieds de face à l'avenue ou rue de l'Esplanade, par cent vingt (120) pieds de profondeur, adjoignant le lot numéro huit (8) sur le dit plan formant l'encoignure des rues Esplanade et Robertson.

Etant la même propriété que la dite Dame Antoine Degeorge, décédée, avait acquise par achat de François Degeorge par acte devant Oscar Drouet, notaire, le 26 juillet 1879, enrégistré au Bureau des Aliénations au Livre 111 folio 913.

Aux termes et conditions suivantes, à savoir:—Un tiers (1/3) ou plus comptant, la balance à un crédit de un et deux ans, pour billets des acquéreurs portant hypothèque spéciale et privilège de vendeur, avec huit pour cent par an d'intérêt, de la date de la vente jusqu'à parfait paiement, et toutes autres clauses usuelles de garantie des actes de vente. Les acquéreurs assumant le paiement de toutes les taxes dues et payables en 1900, en plus du prix de l'adjudication, et devant déposer avec l'encanteur dix pour cent de leur enchère au moment de l'adjudication. Acte de vente pardevant Michel V. Déjan, notaire public aux frais des acquéreurs, y compris les timbres du revenu interne des Etats-Unis.

AUG. HUARD Encanteur.

Office 121 rue Carondelet, Nlle Orléans. Lne Voyez le plan à la Bourse.

28 janv—28—fev 4 11 18 25 28

Macon & Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE.

Placement Rémunératif, dans un Cottage Double, Nos 2619 et 2621 rue Melpomène.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A Kernaghan, encanteur—Bureau No 138 rue Carondelet—MERCREDI, le 21 février 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 17 janvier 1900 et signé le 23 janvier 1900, par l'Honorable Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E. Aussi en vertu d'un ordre rendu dans l'affaire de la succession de E. Dreifus No 49,703, Division D, signé —— janvier 1900 la propriété ci-après décrite, à savoir:

Premièrement—Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent portant le numéro municipal 410 rue Sud Remparts et les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Circus, (maintenant Remparts), Dryades, Poydras et Perdido désigné par la lettre B sur un devis annexé à un acte de partitions entre J. J. Rodrigues exécuteur, pardevant Joseph Labory, notaire, le 4 mai 1849. Ledit lot ayant en mesure américaine, 17 pieds 11 pouces de face à la rue du Cirque, (maintenant Remparts) sur une profondeur de 95 pieds, 3 pouces entre lignes égales et parallèles.

Deuxièmement—Un certain lot ou portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent portant le numéro municipal 1127 rue Girod avec dépendances et tous les droits voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant; situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Girod, Remparts, Lafayette et Bassin, faisant partie du lot désigné par le numéro 11 sur un devis fait par J. A. D'Hémécourt, voyer, le 14 janvier 1861, annexé à un acte de vente à Michel de Conrsey, passé pardevant Selim Magner, notaire, le 15 janvier 1861, ladite portion de terre commençant à une distance de vingt-huit pieds neuf pouces de l'encoignure des rues Girod et Bassin et mesurant vingt huit pieds sept pouces de face à la rue Girod sur quatre ving un pieds six pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions.—Comptant, l'acquéreur devant faire un dépôt de dix pour cent au moment de l'adjudication.

Acte de vente et tous les timbres du revenu aux frais des acquéreurs pardevant Arthur B. Léopold notaire. Les acquéreurs assumant les taxes de 1900.

Edgar M. Cahn, S. S. Prentiss Jr, avocats.

28 jan—28—fév 4 11 18 25—mars 1

VENTES A L'ENCAN.

Geo. G. Friedrichs & Cie.

ANNONCE JUDICIAIRE.

RESIDENCE PRODUCTIVE EN BOIS

A DEUX ETAGES,

Nos 914 et 916 rue Plaisant.

Entre Laurel et Constance.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE.—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 832 rue Commune—MERCREDI, 7 mars 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, division E, daté le 1er février 1900, rendu dans la succession de Mme Catherine Brueggemunn (ou Brigaman), No 61,168 du dossier de ladite cour, la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

La résidence commode, double à deux étages en bois, couverte en ardoise, Nos 914 et 916 rue Pleasant, contenant sur chaque côté, galeries devant, salon, salle à manger vestibule, office et cuisine au rez-de-chaussée et 4 chambres à coucher, vestibule, galerie sur le coté au premier; cours pavées, citernes, hangars, etc., plus amplement décrite, comme suit, à savoir:

Une certaine portion de lots de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Pleasant, Toledano, Constance et Laurel, faisant face à ladite rue Pleasant quarante huit pieds sur une profondeur entre lignes parallèles de cent dix pieds. La portion de terre ci-dessus décrite est une partie de chacun des lots numérotés quatre, cinq et six d'après le plan dessiné par W. G. Latham, ancien notaire dans cette ville, daté le 26 avril 1848 et déposé dans le bureau dudit ancien notaire.

En bonne condition à proximité des marchés, écoles et lignes de char.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acheteur, la balance s'il y en a, en un ou un et deux ans, avec intérêt de 8 pour cent, à partir de la date d'adjudication garantie avec billets usuels du vendeur avec toutes les clauses de sécurité usuelles; l'acquéreur assumant toutes les taxes de 1900, payer tous les timbres de Revenu Intérieur des Etats-Unis et déposer 10 pour cent de son enchère au moment de l'adjudication avec l'encanteur et payer pour l'acte de vente, qui devra être passé pardevant W. F. Brewer, notaire public.

Aussi, le même jour, sur les lieux, à 1.30 heures P. M., il sera vendu, au comptant, tous et séparément les meubles de ménage et effets mobiliers, d'après l'inventaire enregistré.

Jno. B. Fisher, avocat.

4 fev—4 11 18 25—mars 4 à date.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Pour Effectuer un Partage.

RÉSIDENCE EN BRIQUES à Deux Etages.

No 1205 RUE ROYALE,

Près de la rue Hôpital.

Dans l'affaire de Paul Giardina vs Pietro Casano

No 59,020—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau 832 rue Commune—MARDI, le 6 mars 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un jugement par l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District Division C, pour la paroisse d'Orléans rendu le 18 avril 1899 et signé le 25 avril 1899, dans l'affaire ci-dessus intitulée la propriété foncière ci-après décrite, à savoir—

La substantielle résidence en briques à deux étages, avec trois étages dans le fond, No 1205 rue Royale, contenant vestibule, trois grandes chambres au premier étage et galerie sur la façade, vestibule et quatre chambres au deuxième étage, avec grande mansarde non finie au dessus. Dans le fond est une bâtisse en briques à trois étages contenant trois chambres et galeries, citernes, cour pavée en pierres plates, etc. Le lot est décrit comme suit:

Un certain lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Royale, Bourbon, Hôpital et Quartier, mesurant en mesure américaine 23 pieds 7 pouces et 4 lignes de face à la rue Royale sur 91 pieds 2 pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance s'il y en a, en un crédit de un et deux ans, pour des billets en paiements partiels égaux spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 8